

Avenir du CVP, Crans-Montana

Esther Waeber-Kalbermatten

Conseillère d'Etat, Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Nicolas Féraud

Président de la Commune de Crans-Montana

David Bagnoud

Président du Conseil de fondation de l'EMS Lens

Marie-Claire Combe

Vice-Présidente de la commune d'Icogne

Dominique Arlettaz

Président du Conseil d'Administration de l'HVS

Sion, le 18 juin 2019

Introduction

- ▲ En 1939, le Grand Conseil accepte un crédit pour la construction d'un Sanatorium de 120 lits à Montana pour soigner la tuberculose.
- ▲ Le Sanaval est inauguré le 22 mai 1941.
- ▲ Suite à un taux d'activité élevé et avec la diversification des traitements, l'Etat décide en 1968 de construire un étage supplémentaire.
- ▲ A la fin des années 70, l'établissement est rebaptisé Centre valaisan de pneumologie (CVP). Il est modernisé au milieu des années 80 avec notamment une diminution de lits pour aménager des sanitaires dans les chambres.
- ▲ Le 4 septembre 2003, le CVP entre dans la composition du Réseau Santé Valais (RSV).

Mandats du CVP

- ▲ Depuis 2004, 75 lits hospitaliers sont reconnus dans la planification hospitalière pour le CVP.
- ▲ A ce jour les lits sont répartis dans les spécialités suivantes:
 - Réa médecine interne et oncologique
 - Réa cardiovasculaire
 - Réa musculosquelettique
 - Réa psychosomatique
 - Réa pulmonaire
 - 15 lits d'attente
- ▲ Avec la spécialisation de la réadaptation, les exigences dans ce domaine ont évolué et sont devenues plus strictes.

Activité du CVP

- ▲ Le nombre de lits occupés en moyenne par jour en réadaptation diminue d'année en année.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Lits occupés à 100%								
Soins somatiques aigus	12	13	19	19	12	3	0	0
Réadaptation	61	62	55	53	51	45	46	44
Lits d'attente							5*	14
Lits totaux moyens	72	75	74	72	64	48	52	58

Source : Statistique médicale des hôpitaux (SM), OFS

*L'activité des lits d'attente a débuté le 1^{er} septembre 2016.

- ▲ En 2018, environ 33 lits sur les 60 lits planifiés en réadaptation ont été occupés en moyenne par jour.

	Sorties LAMal VS	Journées LAMal VS	Lits occupés à 100%	Lits planifiés
Lit d'attente (dès septembre 2016)	125	5'645	15.5	15
Réa polyvalente gériatrique*	8	176	0.5	-
Réa médecine interne et oncologique	60	883	2.4	
Réa cardiovasculaire	212	3'649	10.0	
Réa musculosquelettique	271	4'271	11.7	60
Réa psychosomatique	8	100	0.3	
Réa pulmonaire	179	2'985	8.2	
Sous-total réadaptation	738	12'064	33.1	60
Total	863	17'709	48.5	75

*Des cas de réadaptation polyvalente gériatrique ont été pris en charge exceptionnellement au CVP durant l'épidémie de grippe.

Evolution de la réadaptation à Crans-Montana

- ▲ L'évolution du nombre de journées malade des cliniques du Haut-Plateau (tous patients confondus)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Tendances	Lits théoriques à 95%
CVP	20'100	19'312	18'761	16'491	16'925	16'000	↘	46
Clinique lucernoise	18'094	22'047	23'651	21'743	22'679	19'848	→	57
Clinique bernoise	31'871	34'774	34'928	36'683	34'318	35'256	↗	102
Clinique genevoise	21'788	21'741	22'175	20'817	20'575	20'806	→	60
Total	91'853	97'874	99'515	95'734	93'568	91'910	→	265

Source : Statistique médicale des hôpitaux (MS), OFS

Demande de l'HVS et besoins de l'EMS de Lens

- ▲ Suite à l'évolution de son activité, l'**HVS a demandé au Canton de quitter le CVP** dans les meilleurs délais.
- ▲ Parallèlement, l'EMS de Lens recherche une solution pour loger ses résidents durant les travaux de transformation et d'extension de son établissement.

Décision du Conseil d'Etat

▲ Hôpital du Valais

- Approbation de l'arrêt de l'activité hospitalière au CVP, sous réserve des compétences du Grand Conseil;
- Transfert **provisoire** des lits de réadaptation du CVP à l'hôpital de Sierre, sauf pour la réadaptation pulmonaire qui doit être déplacée à Martigny;
- Les lits d'attente sont fermés et transformés de manière anticipée en lits d'EMS (court et long séjour);
- Garantie de non-licenciement pour les employés du CVP.

▲ Modification de l'ordonnance

- La modification de l'ordonnance sur la composition de l'HVS sera soumise à l'approbation du Grand Conseil en session de décembre 2019.

Décision du Conseil d'Etat

▲ Utilisation transitoire du CVP

- L'EMS de Lens utilisera durant min. 2.5 ans le bâtiment du CVP;
- Travaux de transformation mineurs, notamment l'aménagement de salles de bain dans certaines chambres;
- Partenariat entre le canton et les communes de Crans-Montana, Lens et Icogne pour les modalités d'utilisation du bâtiment.

▲ Avenir du CVP à long terme

- Création d'un groupe de travail durant l'automne 2019.
- Réaffectation à définir à l'horizon mi-2023.